

Nouvelles dispositions d'#039;extraction des sables d'#039;oueds

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 26/1/2010 13:08:50

ALGER - Le ministère des Ressources en eau vient de transmettre une circulaire à l'ensemble des 48 wilayas du pays "pour se conformer aux nouvelles dispositions d'extraction de matériaux alluvionnaires dans les lits d'oueds", a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. Cette circulaire "balise le nouveau dispositif et insiste sur la rigueur et la transparence qui doit entourer ce nouveau dispositif", a souligné le ministère. Le ministère estime que "la finalité recherchée est de trouver un équilibre entre la volonté de ne pas porter préjudice à l'environnement en préservant les oueds et les nappes tout en permettant une extraction modérée de sable de rivières afin de répondre aux besoins de la réalisation du programme de développement national".

APS